

Combien de prison pour l'imam de la mosquée de Poitiers qui veut nous conquérir, Belloubet ?

écrit par Christine Tasin | 22 septembre 2019



Les Identitaires ont été condamnés à 1 an de prison avec sursis et 40 000 euros d'amende pour avoir déployé une banderole de légitime défense, rappelant la geste de Charles Martel.



Leur crime : avoir porté atteinte à une communauté religieuse. Dire non à l'islam, dorénavant, c'est *porter atteinte à une communauté religieuse...* Comprenne qui pourra.

<http://resistancerepublicaine.com/2017/12/07/poitier-identitaires-lourdement-condamnes-pour-avoir-porte-atteinte-a-communaute-religieuse/>

Voici l'analyse de Damien Rieu en 2017 (le procès en appel n'a pas encore eu lieu), qui était le porte-parole de GI au moment des faits :

Vous jugez cette condamnation « scandaleuse ». Iriez-vous jusqu'à dire qu'elle est

politique ?

Je ne vois pas comment il peut en être autrement dans la mesure où pour une action dont le mode opératoire était similaire, les Femens ont été relaxées. Et il s'agissait pourtant de la cathédrale Notre-Dame de Paris, pas d'un chantier d'une mosquée radicale, comme c'était le cas pour nous !

J'ai l'impression que l'Etat veut faire taire ceux qui combattent l'islamisme dans le pays. C'est un sujet trop sensible qui dérange au plus haut. On voit bien que le gouvernement fait tout pour ne pas prendre clairement position. Il cultive une certaine ambiguïté. Mais dans ce cas précis, quand on découvre que l'imam de la Grande Mosquée de Poitiers fait la promotion des dangereux prédicateurs Youssef Al Qaradawi ou Hassan Iquioussen via son Institut, cela fait froid dans le dos.

La Justice a offert une victoire à des islamistes radicaux, dont le discours de haine sert de support aux attaques terroristes qui ont fait près de 300 morts.

En plus d'un an de prison avec sursis et 40.000€ d'amendes, vous avez été condamnés à 5 ans d'interdiction de droit civiques. Que signifie exactement être privé de ses droits civiques ?

L'interdiction de droits civiques fait de vous un sous-citoyen. Elle vous retire le droit de vote, l'éligibilité ou encore le droit d'être tuteur ou curateur. Cela veut dire que nous allons perdre la responsabilité de nos enfants. C'est cruel, indigne, immonde. Tout ça pour avoir déployé une banderole sur le toit d'un chantier ?

[...]

Regrettez-vous le message, la façon de faire ou l'action elle-même ?

Nous ne regrettons pas le message. Réclamer un référendum sur l'immigration et l'islamisation avec des banderoles et des slogans est une démarche citoyenne et démocratique.

Quand on a vu ce qui s'est passé en France par la suite, des attentats terroristes islamistes à la vague de clandestins, tout nous a donné raison. Nous sommes coupables d'avoir eu raison trop tôt.

Ces sujets sont vitaux, font l'objet de débat dans la société et une démocratie digne de ce nom doit consulter les Français sur ces questions de civilisation.

Nous ne regrettons aucunement la forme : nous avons fait une action totalement pacifique. Nous n'avons fait de mal à personne, nous n'avons rien dégradé. Nous sommes même partis sans que la police fasse usage de la force !

Mais ce type de méthode est nécessaire pour obtenir une exposition médiatique. Les écologistes avec Greenpeace, les anti-spécistes de L214 ou les "féministes" des Femens l'utilisent régulièrement car c'est efficace pour attirer l'attention. En occupant ce chantier, nous avons fait réagir le premier ministre et permis la diffusion de notre message. Si on avait organisé une manifestation au pied de l'édifice, elle aurait sûrement été interdite ou aurait juste fait une brève dans la presse locale.

<https://www.valeursactuelles.com/societe/condamnation-des-identitaires-poitiers-la-justice-offert-une-victoire-des-islamistes-radicaux-91456>

.
Par contre, l'imam qui reconnaît, ici, dans un entretien, que la mosquée de Poitiers a été érigée pour conquérir la France par la prédication. Leur devoir de musulman.. Pas une semaine sans qu'un ou deux non musulmans ne viennent se convertir...

□ [RT SVP] Mosquée de [#Poitiers](#) et Frères Musulmans : l'enquête d'Arte issue du livre [#QatarPapers](#) dévoile le vrai visage de la confrérie islamiste et de l'imam :
l'« Ma mosquée est une étape de la conquête musulmane. »
pic.twitter.com/796LS7q3iz

– Damien Rieu (@DamienRieu) [September 18, 2019](#)

Pas d'atteinte à la communauté religieuse des chrétiens, menacés de se voir conquis ?

.
Cela n'a scandalisé personne. Pas de discussions enflammées sur les plateaux. Pas de condamnation de Belloubet, Castaner... au contraire. On déroule le tapis rouge à tous les imams de France et de Navarre.

.

Deux poids deux mesures.

C'est à ce genre de déclarations que l'on mesure le degré d'islamisation de la France, c'est à ce genre de condamnation que l'on mesure la fin de la liberté d'expression et le retour du délit de blasphème.